



## VISA INFORMATIONS GÉNÉRALES

**I. HORAIRES ET JOURS** Le service est ouvert au public du lundi au jeudi pour :

- **Dépôt des dossiers** : sans rendez-vous du lundi au jeudi 9h00 - 11h30 maximum
- **Retrait des passeports** : se référer à l'attestation qui sera remise l'ors du dépôt des dossiers
- **Délai normal** : 72h
- **Délai express** : 24h

**Adresse du service Visa** : 26 Bis avenue Raphaël 75016 Paris (Métro La Muette, ligne 9 ou RER C Boullainvilliers).

**Permanence téléphonique** au 06 08 03 20 29 du lundi au vendredi, de 9h à 10h. En dehors, **envoi de SMS obligatoire** et le service vous répondra.

### II. FRAIS

- **Express** : 165€
- **Délai normal** : 110€
- **Enfant (0 à 13 ans)** : 55€ en délai normal ou 110€ en Express

**NB** : Les frais de dossiers sont payés uniquement en **ESPECES** au moment de la présentation de la demande de visa. Ils couvrent le traitement de la demande ainsi que les frais de chancellerie et ne sont pas remboursables, quelle que soit l'issue de la demande (accord, refus ou désistement).

### III. RAPPELS

- Le formulaire de demande de visa doit être rempli **manuellement** ;
- La présence physique du demandeur ou de son représentant légal est **obligatoire** ;
- Les demandes de visa des personnes voyageant dans le cadre professionnel peuvent être présentées par une agence de prestation de services ;
- Les dossiers de demande de visa doivent être constitués en **double exemplaire** : originaux (à remettre au service) et copies en couleur (à conserver par l'usager et à présenter en cas de contrôle à son arrivée) ;
- Toute demande de visa doit être déposée **au plus tard cinq jours francs avant la date de départ**.

**NB** La liste des pièces à fournir est donnée à titre indicatif. Des documents supplémentaires pourront être demandés selon la situation personnelle du demandeur. Les dossiers envoyés par courrier postal ne seront ni pris en compte ni renvoyés à l'expéditeur.

# Visa

## Pièces à joindre en fonction de votre situation

### I.1 VISAS D’AFFAIRES / PROFESSIONNEL / MISSION

1. Un formulaire de demande de visa est à télécharger sur [ae.dgdiFrance.fr](http://ae.dgdiFrance.fr) et dûment rempli.
2. Un passeport en cours de validité (6 mois minimum) ; ayant au moins 2 pages vierges côte à côte.
3. Une copie dudit passeport.
4. Deux photos d’identité couleurs récentes (format maximum obligatoire 35x45mm) dont un est à coller sur le cadre réservé à cet effet.
5. Un billet d’avion ou une réservation aller-retour ou le message de désignation pour les militaires.
6. Une attestation d’assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement à retirer auprès des maisons d’assurance ou banques.
7. Une copie du carnet de vaccination (Fièvre jaune).
8. Une preuve d’hébergement au Gabon :
  - Réservation d’hôtel datée, signée, estampillée et certifiée par les responsables de la structure hôtelière ou,
  - Certificat d’hébergement daté, signé, estampillé et certifié par les autorités municipales du Gabon + une copie de la pièce d’identité de l’hébergeant (Passeport/CNI pour les Gabonais ou carte de séjour gabonaise pour les étrangers)
9. Une copie de la carte de séjour pour les étrangers résidant en France en dehors des ressortissants de l’UE.
10. Un justificatif de domicile.
  
11. Un ordre de mission avec prise en charge daté, signé, estampillé par le responsable de la société mandataire.
12. Une attestation d’emploi signée et estampillée par le responsable de la société mandataire.
13. Un contrat pour les consultants, s’il y a lieu.
14. Une lettre d’invitation datée, signée et estampillée par le responsable de la société partenaire basée au Gabon.
15. Un document attestant des activités de l’entreprise en France (KBIS, SIRET, E-Bis)
16. Une lettre d’accréditation obligatoire (pour les militaires et journalistes)
17. Une copie de la carte professionnelle (pour les journalistes et avocats)
18. Un certificat de scolarité, convention de stage ou contrat de stage (pour les étudiants ou stagiaires).

## **I.2 PASSEPORT DIPLOMATIQUE OU DE SERVICE**

1. Un formulaire de demande de visa est à télécharger sur [ae.dgdiFrance.fr](http://ae.dgdiFrance.fr) et dûment rempli.
2. Un passeport en cours de validité (6 mois minimum) ; ayant au moins 2 pages vierges côte à côte.
3. Une copie dudit passeport.
4. Deux photos d'identité couleurs récentes sans lunettes (format maximum obligatoire 35x45mm) dont une est à coller sur le cadre réservé à cet effet.
5. Un billet d'avion, ou une réservation aller-retour
6. Une attestation d'assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement à retirer auprès des maisons d'assurance ou banques.
7. Une copie du carnet de vaccination (Fièvre jaune).
8. Une lettre d'invitation
9. Une note verbale
10. Si regroupement familial :  
Une copie de l'acte de mariage ou du livret de famille + une pièce d'identité du conjoint ou tout autre document légal justifiant de la vie commune + documents d'affectation ou justifiant des activités au Gabon du conjoint.

## **I.3 BINATIONAUX**

1.  
Un formulaire de demande de visa est à télécharger sur [ae.dgdiFrance.fr](http://ae.dgdiFrance.fr) et dûment rempli.
2. Un passeport en cours de validité (6 mois minimum) ; ayant au moins 2 pages vierges côte à côte.
3. Une copie dudit passeports + tout autre document justifiant de la nationalité gabonaise.
4. Deux photos d'identité couleurs récentes (format maximum obligatoire 35x45mm) dont une est à coller sur le cadre réservé à cet effet.
5. Un billet d'avion, ou une réservation aller-retour
6. Une attestation d'assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement à retirer auprès des maisons d'assurance ou banques.
7. Une copie du carnet de vaccination (Fièvre jaune).

## I.4 VISA TOURISTIQUE, FAMILIAL OU AMICAL

1. Un formulaire de demande de visa est à télécharger sur [ae.dgdi.france.fr](http://ae.dgdi.france.fr) et dûment rempli.
2. Un passeport en cours de validité (6 mois minimum) ; ayant au moins 2 pages vierges côte à côte.
3. Une copie dudit passeport.
4. Deux photos d'identité couleurs récentes (format maximum obligatoire 35x45mm) dont une est à coller sur le cadre réservé à cet effet.
5. Un billet d'avion, ou une réservation aller-retour.
6. Une attestation d'assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement à retirer auprès des maisons d'assurance ou banques.
7. Une copie du carnet de vaccination (Fièvre jaune).
8. Une preuve d'hébergement au Gabon :
  - Réservation d'hôtel datée, signée estampillée et certifiée par les responsables de la structure hôtelière (si tourisme) ou,
  - Certificat d'hébergement daté, signé, estampillé et certifié par les autorités municipales du Gabon + une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant : Passeport/CNI pour les Gabonais ou carte de séjour gabonaise pour les étrangers (si visite familiale ou amicale)
9. Une copie de la carte de séjour pour les étrangers résidant en France en dehors des ressortissants de l'UE.
10. Un justificatif de domicile.
11. Pièces supplémentaires à joindre :
  - a) **Pour les salariés** : Une attestation d'emploi et de congés ou de permission datée, signée, estampillée par l'employeur + dernière fiche de paie + relevé de compte bancaire du mois en cours.
  - b) **Pour les militaires** : Une autorisation de sortie du territoire français signée par l'autorité militaire compétente + relevé de compte bancaire du mois en cours.
  - c) **Pour les commerçants** : Une copie de l'extrait du registre du commerce et des sociétés ou Extrait de KBIS, SIRET, etc. reconnu par les autorités françaises + relevé de compte bancaire du mois en cours.
  - d) **Pour les journalistes et les avocats** : Une attestation d'emploi et de congés ou de permission datée, signée, estampillée par l'employeur + dernière fiche de paie + relevé de compte bancaire du mois en cours + copie de la carte professionnelle.
  - e) **Pour les retraités** : Une copie du titre de pension ou avis d'imposition + relevé du compte bancaire du mois en cours.
  - f) **Pour les sans-emploi** : Une attestation France Travail + dernier relevé de compte (si demandeur d'emploi) ou une attestation de prise en charge d'un familial en France (+ photocopie de sa pièce d'identité + document relatif à sa situation professionnelle + relevé de compte bancaire du mois en cours ; le cas échéant, preuve du lien familial).
  - g) **Pour les élèves et étudiants** : Carte d'étudiant ou attestation de scolarité de l'année en cours + une prise en charge des parents (relevé de compte bancaire du mois en cours + copie du livret de famille + copie de la pièce d'identité des parents).

**h) Pour les mineurs :**

- Une autorisation parentale manuscrite (du père et/ou de la mère)
- Un certificat de scolarité
- Une copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation
- Une attestation de prise en charge + relevé de compte bancaire du parent pour mois en cours
- Un acte de naissance (copie).